

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157
Chèques Postaux Nantes 6.015



DES CONCOURS DE POULNIÈRES suittes et non suittes et de laiterons mâles se tiendront à Châteaunouveau du 23 septembre et Châteaunouveau du 24 septembre.

MOTOCULTURE : Rappelons que l'Exposition internationale de Culture Mécanique aura lieu à Versailles, ferme de la Minière, du 25 au 30 septembre.

CONGRES POMOLOGIQUE : Le 42^e Congrès annuel de l'Association Française Pomologique, pour l'étude des fruits de pressoir et l'industrie du cidre, se tiendra à Troyes (Aube) les 1, 2 et 3 octobre.

VII^e FOIRE DE CHOLET : Le Comité agricole du canton de Cholet organise, sous les auspices de la ville de Cholet et avec le patronage de l'Office Agricole et du Syndicat de Maine-et-Loire, une Foire-Exposition, qui sera ouverte officiellement le vendredi 2 octobre et sera close le lundi 5 octobre.

4^e Lisière : une grande manifestation de l'élevage normand, qui comprendra un Concours de reproducteurs et la 3^e vente annuelle aux enchères de bovins sélectionnés du Syndicat d'Élevage et de Contrôle laitier de Lisieux. Sa présidence au Syndicat, 12, rue Fleuriot, à Lisieux.

STATION AGRONOMIQUE DE NANTES : Par décret en date du 11 août 1931 il est apporté les modifications suivantes au ressort du Laboratoire de notre Station Agronomique, pour le service de la répression des Fraudes : La station recevra les échantillons de toutes natures prélevés dans les départements de Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, en outre les échantillons de vins prélevés en Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan et Vendée seront examinés par la Station. Ce décret donne une nouvelle importance à notre Station en tant que Laboratoire analytique.

NOS ROUTES : La France est le pays qui possède le plus grand réseau routier du monde. Nous avons, en effet, 120 kilomètres de routes, par cent kilomètres carrés de superficie. Les Etats-Unis en comptent 62 ; l'Allemagne 45 ; la Grande-Bretagne 25 et l'Italie 25, malgré ses constructions modernes d'autoroutes. Nous n'avons pas besoin de routes nouvelles, comme le conseillent certains... contentons-nous d'améliorer et d'entretenir les anciennes !

CE JOURNAL EST LE MIEUX INFORME ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPANSEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

AU BAIN DE MER



— Il est cher votre poisson ce matin ?
— Non, Monsieur, il est si bon marché, que j'avais envie de le remettre à l'eau !

Doryphore ou pas Doryphore ?

Ce redoutable insecte, qui ronge les feuilles de la pomme de terre et empêche ainsi la formation des tubercules, qui apparaît subitement là où on ne s'attendait pas à le voir, puis, qui s'éclipse on ne sait où, pour se multiplier ailleurs, a jeté l'émoi dans le monde agricole ! De plus, il a causé de graves préjudices aux commerçants, aux exportateurs, suscité des interdictions d'importation et mis en éveil les agents de la puritaine Angleterre...

Nous en avons parlé, assez longuement, en ce Bulletin, l'an dernier, décrivant ce petit coléoptère, de la famille des chrysomèles, sa larve, ses moyens de propagation et les devoirs des agriculteurs pour lutter contre ce nouveau fléau, importé d'Amérique Septentrionale, dans nos régions du Sud-Ouest, vers la fin de la Grande Guerre. On s'aperçut de sa présence, en juin 1922, dans la commune de Taillan (Gironde) et hélas ! il a fait depuis bien du chemin, puisqu'on le trouve aujourd'hui dans 31 départements et que nous comptons 190.000 hectares contaminés, sur 1.500.000 hectares de pommes de terre cultivées.

Nous avons, sous les yeux, le récapitulatif de toutes les communes, dans lesquelles la présence du doryphore a été constatée durant la campagne de lutte de 1930 seulement. Voici les chiffres, par départements, pour l'édification de nos lecteurs :

Cantal, 1. — Charente, 100. — Charente-Inférieure, 54. — Corrèze, 45. — Creuse, 11. — Deux-Sèvres, 45. — Dordogne, 198. — Gers, 4. — Gironde, 216. — Indre, 21. — Indre-et-Loire, 8. — Lot, 27. — Lot-et-Garonne, 25. — Landes, 71. — Tarn-et-Garonne, 3. — Vendée, 5. — Vienne, 105. — Haute-Vienne, 139 communes.

Au cours de 1931, le doryphore a fait irruption dans 13 nouveaux départements et l'on compte aujourd'hui 14.318 foyers repérés, dont 200 environ, au nord de la Loire... Certaines régions en sont tristement gratifiées : c'est ainsi qu'en Dordogne, il y a 2.000 foyers ; en Charente, 3.365 et en Haute-Vienne, 4.337 foyers !

Nous avons en l'honneur de sa visite, cette année, en Loire-Inférieure, ayant découvert deux petits foyers, un à Embreil, de Saint-Julien-de-Concelles et l'autre à Barbechat, foyers qui s'étendaient seulement sur quelques pieds et qui ont été aussitôt éteints, grâce aux énergiques mesures prises par notre Direction des Services Agricoles. Espérons que le mal s'arrêtera là dans notre département... mais redoublons de vigilance ! Un arrêté préfectoral va du reste renforcer les mesures de surveillance qui s'imposent en pareil cas.

Le doryphore, poursuivant sa marche mystérieuse vers le nord, a traversé la Loire, pour apparaître en Anjou, en Mayenne, dans la Sarthe, en quelques rares foyers, qui ont été rapidement circonscrits. L'insecte s'arrêtera-t-il en si bon chemin ? A-t-il été entièrement détruit ? ou poursuivra-t-il sa route vers nos quatre départements bretons et vers la Manche, pays gros producteurs et exportateurs de pommes de terre, indemnes jusqu'ici ?

La question est assez angoissante et l'on conçoit l'anxiété des Bretons, qui tirent de ce précieux tubercule, leur principale ressource. Dans la région de Saint-Malo, l'obstacle à l'exportation entrainerait déjà la baisse de la valeur des terres. La Bretagne semble serrée de près par le danger ; danger d'autant plus grand, si l'on considère la grande facilité de dispersion du doryphore, par le vent, les cours d'eau, les véhicules les plus divers, jusqu'à 100 ou 150 kilomètres ! Il peut jéner longtemps, rester jusqu'à 11 mois sans manger et même deux hivers

dans le sol ; il peut se développer parallèlement sur les tomates, aubergines et toutes les solanées, ce qui complique singulièrement la tâche de surveillance et de destruction.

Que faire en présence d'une telle situation ?

Certains de nos confrères ont pu dire ces jours-ci : « Ce n'est ni avec de la littérature, ni avec des somnations au Gouvernement, qu'on triomphera du doryphore, mais par une lutte sévère, engagée par tous les intéressés, sur un front unique. »

On a beaucoup écrit d'articles, dans tous les journaux, sur ce grave sujet, particulièrement depuis l'an dernier. Peut-être trop, pour n'apporter aucun remède ! La Presse constitue certes une force et est un puissant moyen d'information et de divulgation, pour éclairer le public. Mais n'est-elle pas aussi parfois une arme à deux tranchants, qui peut servir à nos adversaires, en l'occurrence à nos acheteurs les Anglais, venant, une fois de plus, d'en faire l'expérience.

Et puisque les Anglais sont actuellement au courant de la situation, que la question du doryphore en France n'est plus qu'un secret de polichinelle... parlons-en librement et organisons-nous pour lui faire une lutte sans merci.

Certains esprits critiques ont voulu — à tort ou à raison — remonter à l'origine du mal, rechercher les responsables de cette invasion rapide du doryphore depuis 1922.

Les uns ont accusé, d'inertie ou d'incompétence, les services officiels du Ministère de l'Agriculture, Inspecteurs et Directeurs des Services Agricoles. Les autres, au contraire, ont critiqué amèrement la nomination de nouveaux Agents de surveillance et d'équipes mobiles, pour l'extermination des foyers doryphores. On a même insinué que ces fonctionnaires ne désiraient aucunement voir disparaître l'insecte, cause directe de leur nouvel emploi !

On ne saurait prendre au sérieux cette dernière assertion... pas plus qu'on ne supposerait un instant que des médecins puissent se réjouir d'une épidémie de peste, pour augmenter leur clientèle !

Le premier responsable, de cette invasion de 31 départements, est le doryphore lui-même. La Palisse n'est pas mieux dit ! Nous savons avec quelle rapidité il se multiplie, comment il se cache et se véhicule, le long des parois des voitures, des autos, des chemins de fer, des emballages, etc... et aussi avec le vent ou les cours d'eau.

Le second responsable a peut-être été le CULTIVATEUR, qui n'a pas voulu croire, au début, au doryphore, au danger qu'il présentait pour ses cultures de pommes de terre et qui se refusa parfois à appliquer les pulvérisations arsenicales nécessaires. Encore un nouvel insecte, après tant d'autres ! Il lui fallait redoubler de vigilance et opérer de nouveaux traitements assez onéreux ? Beaux coups eurent à une plaisanterie, ou à une exagération du mal et l'on put voir, dans le Limousin par exemple, les cultivateurs mécontents se révolter contre les règles de protection et de destruction, des Services Officiels. La politique, paraît-il, s'en mêla et à la faveur de cette négligence de prospection et de surveillance, de ce manque de déclarations et de traitements, le doryphore progressa...

Ajoutons que les premières régions contaminées étaient productrices de pommes de terre, mais non exportatrices ! C'est ce qui explique, en partie, l'indifférence et le mé-

contentement des agriculteurs, contre les mesures ministérielles, la présence du doryphore, jusqu'ici ayant causé plus de préjudice moral que matériel. Il en eût été tout autrement si le doryphore était apparu dans un département exportateur, comme le Finistère ou les Côtes-du-Nord.

Enfin, le troisième responsable — car il n'y a jamais deux, sans trois — c'est le GOUVERNEMENT qui, de 1922 à 1930 (et ne cherchons pas ici à mêler la politique mit à notre disposition des moyens financiers dérisoires, pour combattre ce nouveau fléau. Ce crédit qui n'était que de 850.000 francs, vient d'être porté à 10 millions, grâce à l'énergique intervention de notre Ministère de l'Agriculture, M. Tardieu, et on nous promet 880.000 francs par départements atteints, pour 1932.

La loi de 78 nous permet d'engager une lutte effective. Celle de 1925 intéresse surtout les syndicats de défense. Ce qui est à craindre, c'est la discordance entre les producteurs, exportateurs et importateurs : ceux du Limousin. Il s'agit de ce qui n'est pas toujours pour tous.

A la réunion du 18 août 1931, tenue à Paris, au Ministère de l'Agriculture, le 1^{er} septembre, sous la présidence de M. Tardieu et à laquelle nous avons eu l'honneur d'assister, deux groupes de propositions, d'origine bretonne furent examinés :

1^o La proposition de la Chambre Régionale d'Agriculture, présentée par M. de la Bourdonnaye, demandant de rendre obligatoires les traitements arsenicaux et mesures préventives, dans les départements non atteints.

2^o La proposition de la Chambre des Exportateurs de Saint-Malo, demandant à créer autour de la Bretagne une « zone rouge » sur une profondeur de 30 kilomètres, où on interdirait complètement la culture des pommes de terre. A 100 kilomètres autour de Saint-Malo, les traitements seraient rendus obligatoires.

Ce dernier projet, dont l'efficacité est plus que douteuse, a soulevé bien des protestations !

Quel est l'esprit du Ministère de l'Agriculture et quelle solution adopterons-nous finalement ?

Devrons-nous vivre avec le doryphore, ou sans doryphore ?

Nous reviendrons sur ce grave sujet.

R. FAIVRE.

P. S. — Nous recevrons avec plaisir les suggestions de nos producteurs.

Et les Producteurs de Chanvre ?

Le Journal Officiel du 1^{er} septembre a publié le décret pris en application de la loi du 4 juillet concernant l'encouragement à la culture du lin. Ce décret fixe les conditions où seront attribuées les primes à la production.

Ceci est fort bien ! Mais va-t-on « laisser tomber » complètement les producteurs de chanvre, qui ne cessent de réclamer aide et protection ? Les cultures, chez nous, ont été réduites de moitié ; l'an prochain il n'y en aura peut-être plus du tout et il en sera de même dans le reste de la France !

Nous posons à nouveau la question au Ministère de l'Agriculture et à nos Parlementaires en vacances ?

R. F.

Un Brin de Causette...



Allons-nous en fin avoir du temps sec car vraiment la pluie aura fait les siennes c'est-à-dire qu'elle aura fait serrer les poings des pauvres paysans, qui sont plus que terribles à la merci des conditions atmosphériques. En y'a-t'il core un métier !

Les journaux, cet été, n'ont fait que parler du mauvais temps, des tempêtes, des orages, des bourrasques, qui arrachait tout, de-ci, de-là, dans les quatre coins de la France. Les gens n'ont fait que parler du terrible mois d'août 1931 qui a battu tout les records, depuis un demi-siècle, pour son manque de soleil et sa quantité d'eau. C'est à s'en demander si les écluses du ciel se sont point vides d'un seul coup ? La terre en a absorbé jusqu'à pu soif et le monde en est saturé.

Heureux encore que nous n'avons pas eu des inondations comme en Chine, ni des tornades comme au Honduras, où qui a eu des malheurs.

Y'a-t'il core un métier, de juste, à déplorer ce mauvais temps, de façon, selon ses petits intérêts personnels. Les baugneurs, ceusses qu'avaient la chance — et tu parles d'une chance avec un temps pareil ! — de villégiature à Trou-sur-Mer, ou à Chozeville-Palace, se sont arrachés les cheveux de désespoir. Dépenser de l'argent pour point se baigner, point excursionner, attrapper des rhumes et se tourner les pouces dans une chambre d'hôtel, ou de villa, ça n'était guère ben folichon. Même ceusses qui faisaient des parties de coïncidences, en sirotant un Pernod, ou un « mélo-cass » finissaient par bâiller d'ennui.

Pour cette même raison les hôteliers, les propriétaires de villas, de petites chambres pas cher, avec vue sur la grand'mer, en ont été pour leurs frais. Beaucoup n'ont point eu d'estivants ! et surtout ceusses qui payaient bien, les Angliches, les Américains, les riches messieurs ont déserté nos plages et nos sites pour rentrer chez eux. J'en connais de ces pauvres hôteliers qu'arriveront même point à payer leurs impôts.

Les Casinos ont crié misère et demandé secours au Gouvernement... mais ils ont toujours l'habitude de crier : « Rien ne va plus ! » Tant pis pour eux.

Les marchands de pompes et d'appareils d'arrosage sont sur le point de fermer boutique. Que voulez-vous arroser avec des temps pareils ? Les commerçants des bords de mer et des villes d'Eaux ont senti le mauvais vent passer comme les autres ; il n'y a guère que les marchands de parapluie qu'ont pu solder leurs derniers stocks.

Si tout ce monde s'est plaint du mauvais temps et si chacun commence à partir malheureux, y'aurait ben de venir faire un tour dans nos campagnes, où qui verraient nos pauvres récoltes pourries ou endommagées... tout le fruit d'une année de travail et de sacrifices ! La misère sera grande pour beaucoup ! Mais le paysan n'est point un homme à se décourager. Il ne faut pas tuer son chien pour une mauvaise année. Aujourd'hui même il recommence sa dure tâche, ses mêmes gestes pour réensemencer, avec son cœur tout neuf, l'espérance en son étoile...

Quelle leçon d'énergie pour tout ceusses qui n'en ont point !

MAT'RE JEANNOT.

Tout bon agriculteur doit lire :

« LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome.

En vente au Syndicat : 5 francs.

LA VIGNE ET LE VIN

La légende de la vigne. — Qui inventa le vin ? — A travers les siècles. — Vins de France. — Le vignoble parisien. — Les crus des rois. — Prix d'autrefois et d'aujourd'hui.

Par ce temps de vendanges, tandis que l'âme du vin frémit dans la cuve bouillonnante, voulez-vous que je vous conte la jolie légende de la vigne, telle que je l'ai trouvée dans un papier poudreux ?

Lorsque Bacchus était enfant, il partit, un jour, pour un long voyage. Sur le chemin fleuri, les papillons tournaient leur valse éternelle, les oiseaux s'égosillaient sous les feuilles et les herbes de la prairie se penchaient vers le jeune dieu pour qu'il respirât leur parfum. L'une d'elles lui parut particulièrement belle, pareille à une émeraude toute voilée de pourpre et d'or. Il voulait emporter chez lui cette merveille et la placer dans son jardin. Mais, ce matin-là, le soleil était rude et pour qu'il ne desséchât pas la plante, l'enfant l'enfonça dans un os d'oiseau qu'il garda dans sa main. Cependant, à mesure qu'il s'éloignait, l'os se transformait en autre os et trouva celui d'un lion. Hélas ! sa tranquillité ne dura qu'une heure. Il avait bien tenté sa marche, la plante débordait de ses mains réunies ; il fallait lui chercher un troisième tuteur. Un os d'âne, plus long et plus large se trouvait là fort à propos, et la course put, dès lors, se terminer sans encombre. Seulement, quand il s'agit de mettre les racines en terre, les rampeaux s'étaient si fortement enlacés autour de l'os de l'oiseau, de celui du lion et de celui de l'âne que pour les détacher il eût fallu briser la tige. On laissa donc les choses ainsi.

La vigne grandit, — car la petite herbe du chemin n'était autre que la première vigne — elle porta des grappes dont Bacchus fit le premier vin qu'il offrit aux hommes. Mais alors, il fut témoin d'un prodige. Lorsqu'ils commençaient à boire le jus ruisselant de la treille, ils chantaient comme des oiseaux. Buvaient-ils davantage ? ils devenaient querelleurs et forts ainsi que des lions. Mais s'ils continuaient à boire, ils ressemblaient à des ânes.

La légende est charmante et, à cause de cela, tenons-la pour certaine. Car si Bacchus est, avec raison sans doute, le dieu des buveurs, n'assure-t-on pas que l'inventeur du vin fut Noé qui, ayant découvert la vigne, commença par s'en griser honteusement, puis la planta en Arménie. Quoi qu'il en soit, l'origine est si lointaine qu'on a bien le droit de s'égarer. Six cents ans avant Jésus-Christ, le prophète Ezéchiel célébrait déjà les vins de Chalybon et, mieux encore, ne dit-on pas que, dans le tombeau d'un roi d'Egypte qui régna vingt siècles

auparavant, on trouva une sorte de menu mentionnant les vins de l'époque.

Il semble bien, d'ailleurs, que sa trace apparaisse depuis le mont Ararat, à Babylone, à Memphis et de là en Grèce puis à Rome. Homère a chanté l'ivresse ; Anacréon assure que le vin endormait ses chagrins et lui donnait la joie. Quant à Horace, il constatait déjà que tous ne savent pas boire. « L'ivresse, disait-il, la belle et joyeuse ivresse est un privilège des esprits d'élite préparés à en jouir par une longue éducation. »

Les Romains qui, jusqu'alors, avaient été exclusivement buveurs d'eau prirent goût aux vins grecs, mais ils en usèrent longtemps avec modération. Même, il était alors interdit aux femmes d'en boire, autrement que pour rétablir leur santé ; car, déjà, on les considérait comme reconstituants et fortifiants. Puis il arriva que le goût du vin se répandit, au point que chacun voulait en posséder, qu'on planta partout la vigne et qu'on commença à en faire les longtempes encore la boisson faite d'orge fermentée qui remplacait parfois l'eau sur les tables.

Ainsi, la culture du raisin pénétra dans la Gaule où elle prit vite une telle extension que l'empereur Domitien, certaine année où le bled s'était fait rare, accusa la vigne d'avoir supplanté l'épi et ordonna la destruction de tous les ceps. Ce fut seulement deux siècles plus tard que le raisin reconquit son droit de cité dans la vallée du Rhône. Sa culture se propagea assez vite dans le reste du pays. En 316, Saint-Martin, évêque de Tours, la fit connaître et prospérer sur les bords de la Loire et, quelques années plus tard, l'empereur Justinien ordonna des plantations jusqu'aux environs de Paris. Quelque surprenant que cela paraisse, la réputation du vin de l'île de France est plus ancienne que celle des crus de Bourgogne et de Bordeaux. Suresnes, Nanterre, Argenteuil, Rueil, Meudon étaient fort renommés pour leurs traitées et l'on surprendra bien des gens en leur apprenant qu'à l'heure actuelle on cultive encore, dans le département de la Seine, 235 hectares de vigne qui donne une récolte appréciable. En Seine-et-Oise, on en produit davantage encore et je sais des gourmets qui vous parleront avec attendrissement de l'Argenteuil 1846 qui fut, dit-on, une pure merveille et, sans remonter si haut, des vins de 1900 et de 1904 qui valaient le meilleur d'entre les meilleurs. Mme de Sévigné dont les lettres nous renseignent si bien sur les choses du grand siècle, écrivait à sa fille : « M. le duc est fort gai ; il a dit que, dans le tombeau d'un roi d'Egypte qui régna vingt siècles

L'Exposition de la Société Nantaise du Dahlia



Lire en 2^e page le compte rendu de cette intéressante manifestation, par notre distingué collaborateur M. G. DURIVAUT

Leat. 1 En vente au Syndicat : 15

Les Palmarès de nos Comices Agricoles

Comice du Loroux-Bottreau A la Boissière-du-Doré

Pour la première fois depuis sa création, le concours d'animaux du comice agricole du canton du Loroux-Bottreau eut lieu à la Boissière-du-Doré, le 4 septembre, et remporta un véritable succès.

CONCOURS DE BLES

1re catégorie. — 1er prix, Chauvigné, 25 fr.; 2e, Bouvier, 20 fr.; 3e, Bouvier, 15 fr.; 4e, Bouvier, 10 fr.; 5e, Bouvier, 5 fr.; 6e, Bouvier, 3 fr.; 7e, Bouvier, 2 fr.; 8e, Bouvier, 1 fr.; 9e, Bouvier, 0 fr. 50; 10e, Bouvier, 0 fr. 25; 11e, Bouvier, 0 fr. 10; 12e, Bouvier, 0 fr. 05; 13e, Bouvier, 0 fr. 02; 14e, Bouvier, 0 fr. 01; 15e, Bouvier, 0 fr. 00.

CONCOURS D'ANIMAUX

Taureaux 4 dents. — 1er prix, Vallée, 100 fr.; 2e, Chiron, 80 fr.; 3e, Chiron, 60 fr.; 4e, Chiron, 40 fr.; 5e, Chiron, 20 fr.; 6e, Chiron, 10 fr.; 7e, Chiron, 5 fr.; 8e, Chiron, 2 fr.; 9e, Chiron, 1 fr.; 10e, Chiron, 0 fr. 50; 11e, Chiron, 0 fr. 25; 12e, Chiron, 0 fr. 10; 13e, Chiron, 0 fr. 05; 14e, Chiron, 0 fr. 02; 15e, Chiron, 0 fr. 01; 16e, Chiron, 0 fr. 00.

Taureaux sans dents. — 1er prix, Chevalier, 100 fr.; 2e, Chevalier, 80 fr.; 3e, Chevalier, 60 fr.; 4e, Chevalier, 40 fr.; 5e, Chevalier, 20 fr.; 6e, Chevalier, 10 fr.; 7e, Chevalier, 5 fr.; 8e, Chevalier, 2 fr.; 9e, Chevalier, 1 fr.; 10e, Chevalier, 0 fr. 50; 11e, Chevalier, 0 fr. 25; 12e, Chevalier, 0 fr. 10; 13e, Chevalier, 0 fr. 05; 14e, Chevalier, 0 fr. 02; 15e, Chevalier, 0 fr. 01; 16e, Chevalier, 0 fr. 00.

Génisses 2 dents. — 1er prix, Laurent, 100 fr.; 2e, Laurent, 80 fr.; 3e, Laurent, 60 fr.; 4e, Laurent, 40 fr.; 5e, Laurent, 20 fr.; 6e, Laurent, 10 fr.; 7e, Laurent, 5 fr.; 8e, Laurent, 2 fr.; 9e, Laurent, 1 fr.; 10e, Laurent, 0 fr. 50; 11e, Laurent, 0 fr. 25; 12e, Laurent, 0 fr. 10; 13e, Laurent, 0 fr. 05; 14e, Laurent, 0 fr. 02; 15e, Laurent, 0 fr. 01; 16e, Laurent, 0 fr. 00.

Génisses 4 dents. — 1er prix, Chevalier, 100 fr.; 2e, Chevalier, 80 fr.; 3e, Chevalier, 60 fr.; 4e, Chevalier, 40 fr.; 5e, Chevalier, 20 fr.; 6e, Chevalier, 10 fr.; 7e, Chevalier, 5 fr.; 8e, Chevalier, 2 fr.; 9e, Chevalier, 1 fr.; 10e, Chevalier, 0 fr. 50; 11e, Chevalier, 0 fr. 25; 12e, Chevalier, 0 fr. 10; 13e, Chevalier, 0 fr. 05; 14e, Chevalier, 0 fr. 02; 15e, Chevalier, 0 fr. 01; 16e, Chevalier, 0 fr. 00.

Poulets de 15 mois. — 1er prix, Ripoché, 100 fr.; 2e, Ripoché, 80 fr.; 3e, Ripoché, 60 fr.; 4e, Ripoché, 40 fr.; 5e, Ripoché, 20 fr.; 6e, Ripoché, 10 fr.; 7e, Ripoché, 5 fr.; 8e, Ripoché, 2 fr.; 9e, Ripoché, 1 fr.; 10e, Ripoché, 0 fr. 50; 11e, Ripoché, 0 fr. 25; 12e, Ripoché, 0 fr. 10; 13e, Ripoché, 0 fr. 05; 14e, Ripoché, 0 fr. 02; 15e, Ripoché, 0 fr. 01; 16e, Ripoché, 0 fr. 00.

Poulets de 2 ans. — 1er prix, Chiron, 100 fr.; 2e, Chiron, 80 fr.; 3e, Chiron, 60 fr.; 4e, Chiron, 40 fr.; 5e, Chiron, 20 fr.; 6e, Chiron, 10 fr.; 7e, Chiron, 5 fr.; 8e, Chiron, 2 fr.; 9e, Chiron, 1 fr.; 10e, Chiron, 0 fr. 50; 11e, Chiron, 0 fr. 25; 12e, Chiron, 0 fr. 10; 13e, Chiron, 0 fr. 05; 14e, Chiron, 0 fr. 02; 15e, Chiron, 0 fr. 01; 16e, Chiron, 0 fr. 00.

Verrats. — 1er prix, Ripoché, 100 fr.; 2e, Ripoché, 80 fr.; 3e, Ripoché, 60 fr.; 4e, Ripoché, 40 fr.; 5e, Ripoché, 20 fr.; 6e, Ripoché, 10 fr.; 7e, Ripoché, 5 fr.; 8e, Ripoché, 2 fr.; 9e, Ripoché, 1 fr.; 10e, Ripoché, 0 fr. 50; 11e, Ripoché, 0 fr. 25; 12e, Ripoché, 0 fr. 10; 13e, Ripoché, 0 fr. 05; 14e, Ripoché, 0 fr. 02; 15e, Ripoché, 0 fr. 01; 16e, Ripoché, 0 fr. 00.

Lapins. — 1er prix, Vincent, 100 fr.; 2e, Vincent, 80 fr.; 3e, Vincent, 60 fr.; 4e, Vincent, 40 fr.; 5e, Vincent, 20 fr.; 6e, Vincent, 10 fr.; 7e, Vincent, 5 fr.; 8e, Vincent, 2 fr.; 9e, Vincent, 1 fr.; 10e, Vincent, 0 fr. 50; 11e, Vincent, 0 fr. 25; 12e, Vincent, 0 fr. 10; 13e, Vincent, 0 fr. 05; 14e, Vincent, 0 fr. 02; 15e, Vincent, 0 fr. 01; 16e, Vincent, 0 fr. 00.

Médailles. — Médailles offertes par l'Office départemental d'Agriculture, 100 fr.; 2e, Office départemental d'Agriculture, 80 fr.; 3e, Office départemental d'Agriculture, 60 fr.; 4e, Office départemental d'Agriculture, 40 fr.; 5e, Office départemental d'Agriculture, 20 fr.; 6e, Office départemental d'Agriculture, 10 fr.; 7e, Office départemental d'Agriculture, 5 fr.; 8e, Office départemental d'Agriculture, 2 fr.; 9e, Office départemental d'Agriculture, 1 fr.; 10e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 50; 11e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 25; 12e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 10; 13e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 05; 14e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 02; 15e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 01; 16e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 00.

Médailles. — Médailles offertes par les Sénateurs de la Loire-Inférieure, 100 fr.; 2e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 80 fr.; 3e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 60 fr.; 4e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 40 fr.; 5e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 20 fr.; 6e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 10 fr.; 7e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 5 fr.; 8e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 2 fr.; 9e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 1 fr.; 10e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 0 fr. 50; 11e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 0 fr. 25; 12e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 0 fr. 10; 13e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 0 fr. 05; 14e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 0 fr. 02; 15e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 0 fr. 01; 16e, Sénateurs de la Loire-Inférieure, 0 fr. 00.

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 6

L'AMOUR MÊME

OU

Les Millions de l'Oncle Capoulade

Roman inédit de Jean de BARASC

En un clin d'œil, elle fut bichonnée à point, si bien qu'au moment où le second Marius candidat à la succession de Jean Capoulade achevait sa question, elle put tourner vers lui le minois le plus gauchissant.

— Vous cherchez Maud Hertsley ? dit-elle en souriant. C'est moi.

— Vous ?... Allons donc !... Je voudrais bien, tiens, que ce soit vous !... Mais on ne plaisante pas avec ces choses-là.

— Je parle véritablement... Moi aussi je vais à Oklahoma... Je suis la petite-fille du « vieil ami ». Et voici également un autre petit-neveu du cher oncle, qui fait le voyage d'Amérique pour la même raison.

— Eh ! allez donc ! s'écria Marius des Arcs en riant... Vous vous êtes donné le mot pour me faire grimper à l'échelle... Je ne monte pas !

— Pardon, dit Marius de Cannes, dont la figure s'était renfrognée. C'est exact... Je vais à Oklahoma, appelé par Mr Clay-

ton, le notaire chargé de la succession de mon oncle.

— Mon oncle, s'il vous plaît.

— Dites : notre oncle, souffla sans accent un voyageur prodigieusement amusé.

Mais Marius des Arcs ne riait plus du tout. Ses grosses moustaches noires se hérissaient. Ses sourcils broussaillés se rejoignaient en un arc menaçant.

— Ta ! Ta ! Ta ! répéta-t-il. Il n'y a pas de « notre oncle ». Le testament n'appelle qu'un neveu héritier, et c'est moi !

— Ou moi.

— A moins que ce ne soit un troisième Marius, glissa encore le loustic du Nord.

Cette fois, les deux Marius regardèrent les mauvais plaisant de telle façon qu'il comprit le danger de renouveler ses lazzi : ces diables d'hommes étaient capables de le passer par la portière.

— Ainsi donc, vous prétendez vous appeler Marius ? goguenarda le fils de l'épici-

— Je ne prétends pas... Je suis en réalité !...

— Marius Capoulade ?

— Oui.

— Bon ! Tout le monde peut s'appeler Marius Capoulade... Mais ça ne suffit pas. Moi, je suis le petit-fils de Maturin Capoulade de Fréjus...

— Moi aussi.

Marius des Arcs souffla comme un jeune phoque qui a perdu sa mère.

Un instant, ses gros yeux paraurent chargés de mitraille.

Puis, sa terrible figure s'adoucit en se tournant vers Maud Hertsley.

— Ce sera donc vous qui nous départagerez, ma belle, assura-t-il de ses lèvres noires.

La bonne chance qui m'a fait assaillir à côté de vous me paraît de bon augure.

Celle qui m'a fait rencontrer mademoiselle, longtemps avant vous, est encore de bien meilleure augure, riposta aimablement Marius de Cannes.

Maud regardait alternativement les deux candidats à sa main.

Entre les deux, elle n'aurait pas balancé longtemps : la sveltesse, l'élégance naturelle, la figure franche, les bons yeux candides du boy des « Fleurs de Provence » l'attiraient réellement, au lieu que le visage hérissé de poils et l'air de tranchemontagne de son gros voisin lui étaient au premier abord plutôt antipathiques.

Mais il suffirait sans doute d'une sta-

Comice de la Chapelle-sur-Erdre

Espèce Chevaline. — 1re Section. — Poulains accompagnés de leur poulain de l'année, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 100 fr., Guillet François, Grandchamp; 2e, Retière A., Treillères.

2e Section. — Poulains et Pouliches ayant un an fait et moins de 2 ans, 1 médaille et 3 prix. — 1er prix, 80 fr., Robert, La Chapelle.

Espèce Bovine. — 1re Section. — Taureaux sans dents de remplacement, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Charrier Pierre, Grandchamp; 2e, 60 fr., Clouet Baptiste, Grandchamp.

2e catégorie. — Races diverses pures ou croisées. — 1re Section. — Taureaux sans dents de remplacement, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Denaud Louis, Treillères; 2e, 60 fr., Hauran, Orvault.

2e Section. — Taureaux n'ayant que deux dents en bouche, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Drouet Pierre, La Chapelle; 2e, 60 fr., Maisonneuve, La Chapelle.

3e catégorie. — Races diverses pures ou croisées. — 1re Section. — Génisses sans dents de remplacement, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 60 fr., Prand, La Chapelle.

2e Section. — Génisses n'ayant que deux dents en bouche, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 60 fr., Prand, La Chapelle.

Génisses. — 2e catégorie. — Races diverses pures ou croisées. — 1re Section. — Génisses sans dents de remplacement, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 60 fr., Prand, La Chapelle.

2e Section. — Génisses n'ayant que deux dents en bouche, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 60 fr., Prand, La Chapelle.

Vaches. — 1re catégorie. — Race Nantaise, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 60 fr., Prand, La Chapelle.

2e catégorie. — Races diverses pures ou croisées, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 60 fr., Prand, La Chapelle.

Génisses. — 1re catégorie. — Race Nantaise, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 60 fr., Prand, La Chapelle.

2e catégorie. — Races diverses pures ou croisées, 1 médaille et 5 prix. — 1er prix, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 60 fr., Prand, La Chapelle.

Prix d'ensemble. — Lots comprenant au moins 1 Taureau et 2 Femelles, appartenant au même propriétaire et faisant partie de la même écurie. — 1er prix, 250 fr., Frémont, Orvault; 2e, 100 fr., Hauran, Orvault.

Prix supplémentaires offerts par l'Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure et par le Comice Agricole du canton de la Chapelle-sur-Erdre.

Prix de l'Office Agricole à la meilleure jument entée. — 1er prix, 75 fr., Guillet François, Grandchamp; 2e, 50 fr., Retière A., Treillères.

Prix du Comice Agricole. — 1er prix, 100 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 3e, 60 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 4e, 40 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 5e, 20 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 6e, 10 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 7e, 5 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 8e, 2 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 9e, 1 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 10e, 0 fr. 50, Bourget Victor, Grandchamp; 11e, 0 fr. 25, Bourget Victor, Grandchamp; 12e, 0 fr. 10, Bourget Victor, Grandchamp; 13e, 0 fr. 05, Bourget Victor, Grandchamp; 14e, 0 fr. 02, Bourget Victor, Grandchamp; 15e, 0 fr. 01, Bourget Victor, Grandchamp; 16e, 0 fr. 00, Bourget Victor, Grandchamp.

Prix d'ensemble de l'Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure et par le Comice Agricole du canton de la Chapelle-sur-Erdre.

Prix de l'Office Agricole à la meilleure jument entée. — 1er prix, 75 fr., Guillet François, Grandchamp; 2e, 50 fr., Retière A., Treillères.

Prix du Comice Agricole. — 1er prix, 100 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 3e, 60 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 4e, 40 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 5e, 20 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 6e, 10 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 7e, 5 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 8e, 2 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 9e, 1 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 10e, 0 fr. 50, Bourget Victor, Grandchamp; 11e, 0 fr. 25, Bourget Victor, Grandchamp; 12e, 0 fr. 10, Bourget Victor, Grandchamp; 13e, 0 fr. 05, Bourget Victor, Grandchamp; 14e, 0 fr. 02, Bourget Victor, Grandchamp; 15e, 0 fr. 01, Bourget Victor, Grandchamp; 16e, 0 fr. 00, Bourget Victor, Grandchamp.

Prix d'ensemble de l'Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure et par le Comice Agricole du canton de la Chapelle-sur-Erdre.

Prix de l'Office Agricole à la meilleure jument entée. — 1er prix, 75 fr., Guillet François, Grandchamp; 2e, 50 fr., Retière A., Treillères.

Prix du Comice Agricole. — 1er prix, 100 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 3e, 60 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 4e, 40 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 5e, 20 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 6e, 10 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 7e, 5 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 8e, 2 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 9e, 1 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 10e, 0 fr. 50, Bourget Victor, Grandchamp; 11e, 0 fr. 25, Bourget Victor, Grandchamp; 12e, 0 fr. 10, Bourget Victor, Grandchamp; 13e, 0 fr. 05, Bourget Victor, Grandchamp; 14e, 0 fr. 02, Bourget Victor, Grandchamp; 15e, 0 fr. 01, Bourget Victor, Grandchamp; 16e, 0 fr. 00, Bourget Victor, Grandchamp.

Prix d'ensemble de l'Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure et par le Comice Agricole du canton de la Chapelle-sur-Erdre.

Prix de l'Office Agricole à la meilleure jument entée. — 1er prix, 75 fr., Guillet François, Grandchamp; 2e, 50 fr., Retière A., Treillères.

Prix du Comice Agricole. — 1er prix, 100 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 3e, 60 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 4e, 40 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 5e, 20 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 6e, 10 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 7e, 5 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 8e, 2 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 9e, 1 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 10e, 0 fr. 50, Bourget Victor, Grandchamp; 11e, 0 fr. 25, Bourget Victor, Grandchamp; 12e, 0 fr. 10, Bourget Victor, Grandchamp; 13e, 0 fr. 05, Bourget Victor, Grandchamp; 14e, 0 fr. 02, Bourget Victor, Grandchamp; 15e, 0 fr. 01, Bourget Victor, Grandchamp; 16e, 0 fr. 00, Bourget Victor, Grandchamp.

Prix d'ensemble de l'Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure et par le Comice Agricole du canton de la Chapelle-sur-Erdre.

Prix de l'Office Agricole à la meilleure jument entée. — 1er prix, 75 fr., Guillet François, Grandchamp; 2e, 50 fr., Retière A., Treillères.

Prix du Comice Agricole. — 1er prix, 100 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 3e, 60 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 4e, 40 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 5e, 20 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 6e, 10 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 7e, 5 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 8e, 2 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 9e, 1 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 10e, 0 fr. 50, Bourget Victor, Grandchamp; 11e, 0 fr. 25, Bourget Victor, Grandchamp; 12e, 0 fr. 10, Bourget Victor, Grandchamp; 13e, 0 fr. 05, Bourget Victor, Grandchamp; 14e, 0 fr. 02, Bourget Victor, Grandchamp; 15e, 0 fr. 01, Bourget Victor, Grandchamp; 16e, 0 fr. 00, Bourget Victor, Grandchamp.

Prix d'ensemble de l'Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure et par le Comice Agricole du canton de la Chapelle-sur-Erdre.

Prix de l'Office Agricole à la meilleure jument entée. — 1er prix, 75 fr., Guillet François, Grandchamp; 2e, 50 fr., Retière A., Treillères.

Prix du Comice Agricole. — 1er prix, 100 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 3e, 60 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 4e, 40 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 5e, 20 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 6e, 10 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 7e, 5 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 8e, 2 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 9e, 1 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 10e, 0 fr. 50, Bourget Victor, Grandchamp; 11e, 0 fr. 25, Bourget Victor, Grandchamp; 12e, 0 fr. 10, Bourget Victor, Grandchamp; 13e, 0 fr. 05, Bourget Victor, Grandchamp; 14e, 0 fr. 02, Bourget Victor, Grandchamp; 15e, 0 fr. 01, Bourget Victor, Grandchamp; 16e, 0 fr. 00, Bourget Victor, Grandchamp.

Prix d'ensemble de l'Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure et par le Comice Agricole du canton de la Chapelle-sur-Erdre.

Prix de l'Office Agricole à la meilleure jument entée. — 1er prix, 75 fr., Guillet François, Grandchamp; 2e, 50 fr., Retière A., Treillères.

Prix du Comice Agricole. — 1er prix, 100 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 2e, 80 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 3e, 60 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 4e, 40 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 5e, 20 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 6e, 10 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 7e, 5 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 8e, 2 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 9e, 1 fr., Bourget Victor, Grandchamp; 10e, 0 fr. 50, Bourget Victor, Grandchamp; 11e, 0 fr. 25, Bourget Victor, Grandchamp; 12e, 0 fr. 10, Bourget Victor, Grandchamp; 13e, 0 fr. 05, Bourget Victor, Grandchamp; 14e, 0 fr. 02, Bourget Victor, Grandchamp; 15e, 0 fr. 01, Bourget Victor, Grandchamp; 16e, 0 fr. 00, Bourget Victor, Grandchamp.

Comice de Nort-sur-Erdre

Espèce BOVINE. — Race Nantaise. — Taureaux 1 an : prix, Lechard, Héric, 170 fr.

Taureaux 2 ans : prix, Lebeau Joseph, Saint-Mars-du-Désert, 170 francs.

Génisses 1 an : prix, Lebeau Joseph, Saint-Mars-du-Désert, 175 francs.

Génisses 2 ans : prix, Minier Pierre, Saint-Mars-du-Désert, 175 francs.

Prix offert par le Syndicat des éleveurs de la race bovine nantaise au taureau de cette race ayant obtenu le premier prix en 2 dents et bénéficiant d'une prime de conservation : Lebeau Joseph, à Saint-Mars-du-Désert, 100 francs.

Race Durham. — Taureaux 1 an : 1er prix, Leclercq Pierre, Les Touches, 110 fr.; 2e, 80 fr.; 3e, 60 fr.; 4e, 40 fr.; 5e, 20 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 5 fr.; 8e, 2 fr.; 9e, 1 fr.; 10e, 0 fr. 50; 11e, 0 fr. 25; 12e, 0 fr. 10; 13e, 0 fr. 05; 14e, 0 fr. 02; 15e, 0 fr. 01; 16e, 0 fr. 00.

Taureaux 2 ans : 1er prix, Gardahaut, Les Touches, 110 fr.; 2e, 80 fr.; 3e, 60 fr.; 4e, 40 fr.; 5e, 20 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 5 fr.; 8e, 2 fr.; 9e, 1 fr.; 10e, 0 fr. 50; 11e, 0 fr. 25; 12e, 0 fr. 10; 13e, 0 fr. 05; 14e, 0 fr. 02; 15e, 0 fr. 01; 16e, 0 fr. 00.

Génisses 1 an : 1er prix, Rigaud Louis, Les Touches, 100 fr.; 2e, 80 fr.; 3e, 60 fr.; 4e, 40 fr.; 5e, 20 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 5 fr.; 8e, 2 fr.; 9e, 1 fr.; 10e, 0 fr. 50; 11e, 0 fr. 25; 12e, 0 fr. 10; 13e, 0 fr. 05; 14e, 0 fr. 02; 15e, 0 fr. 01; 16e, 0 fr. 00.

Génisses 2 ans : 1er prix, Rigaud Louis, Les Touches, 100 fr.; 2e, 80 fr.; 3e, 60 fr.; 4e, 40 fr.; 5e, 20 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 5 fr.; 8e, 2 fr.; 9e, 1 fr.; 10e, 0 fr. 50; 11e, 0 fr. 25; 12e, 0 fr. 10; 13e, 0 fr. 05; 14e, 0 fr. 02; 15e, 0 fr. 01; 16e, 0 fr. 00.

Poulets de 15 mois. — 1er prix, Rigaud Louis, Les Touches, 100 fr.; 2e, 80 fr.; 3e, 60 fr.; 4e, 40 fr.; 5e, 20 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 5 fr.; 8e, 2 fr.; 9e, 1 fr.; 10e, 0 fr. 50; 11e, 0 fr. 25; 12e, 0 fr. 10; 13e, 0 fr. 05; 14e, 0 fr. 02; 15e, 0 fr. 01; 16e, 0 fr. 00.

Poulets de 2 ans. — 1er prix, Rigaud Louis, Les Touches, 100 fr.; 2e, 80 fr.; 3e, 60 fr.; 4e, 40 fr.; 5e, 20 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 5 fr.; 8e, 2 fr.; 9e, 1 fr.; 10e, 0 fr. 50; 11e, 0 fr. 25; 12e, 0 fr. 10; 13e, 0 fr. 05; 14e, 0 fr. 02; 15e, 0 fr. 01; 16e, 0 fr. 00.

Verrats. — 1er prix, Rigaud Louis, Les Touches, 100 fr.; 2e, 80 fr.; 3e, 60 fr.; 4e, 40 fr.; 5e, 20 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 5 fr.; 8e, 2 fr.; 9e, 1 fr.; 10e, 0 fr. 50; 11e, 0 fr. 25; 12e, 0 fr. 10; 13e, 0 fr. 05; 14e, 0 fr. 02; 15e, 0 fr. 01; 16e, 0 fr. 00.

Lapins. — 1er prix, Rigaud Louis, Les Touches, 100 fr.; 2e, 80 fr.; 3e, 60 fr.; 4e, 40 fr.; 5e, 20 fr.; 6e, 10 fr.; 7e, 5 fr.; 8e, 2 fr.; 9e, 1 fr.; 10e, 0 fr. 50; 11e, 0 fr. 25; 12e, 0 fr. 10; 13e, 0 fr. 05; 14e, 0 fr. 02; 15e, 0 fr. 01; 16e, 0 fr. 00.

Médailles. — Médailles offertes par l'Office départemental d'Agriculture, 100 fr.; 2e, Office départemental d'Agriculture, 80 fr.; 3e, Office départemental d'Agriculture, 60 fr.; 4e, Office départemental d'Agriculture, 40 fr.; 5e, Office départemental d'Agriculture, 20 fr.; 6e, Office départemental d'Agriculture, 10 fr.; 7e, Office départemental d'Agriculture, 5 fr.; 8e, Office départemental d'Agriculture, 2 fr.; 9e, Office départemental d'Agriculture, 1 fr.; 10e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 50; 11e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 25; 12e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 10; 13e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 05; 14e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 02; 15e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 01; 16e, Office départemental d'Agriculture, 0 fr. 00.

1er prix, 150 fr., M. Hougon fils, La Mercerie, en Châteaubriant; 2e prix, 100 fr., M. Hougon père, la Mercerie, en Châteaubriant; 3e prix, 75 fr., M. Martin, La Malourie, en Châteaubriant. Prix d'ensemble, comprenant un taureau et trois vaches, appartenant à la même propriétaire et provenant de la même étable. — 1er prix, 200 fr., M. Vignier, à La Lande, en Soudan; 2e prix, 180 fr., M. Crisier, au Pont, en Soudan; 3e prix, 150 fr., M. Goutier, à la Réaume, en Saint-Aubin; 4e prix, 100 fr., M. Orain, à la Rousselière, en Châteaubriant; 5e prix, 75 fr., M. Hougon fils, à la Mercerie, en Châteaubriant; 6e prix, 50 fr., M. Grimaud, Les Naudais, en Rougé.

Prix de Championnat, au meilleur taureau de l'année inscrit au Herd-Book Maine-Anjou: Canton de Châteaubriant: M. Cersier, Le Pont, en Soudan; Canton de Rougé: M. Jambu, au Bois-Jean, en Rougé; Canton de Moisdon-la-Rivière: M. Bertin, au Moulin-Roussel, en Moisdon-la-Rivière; Canton de Saint-Julien-de-Vouvantes: M. Frémont, à La Grée, en Juigné-les-Moutiers.

A la meilleure femelle, dans les mêmes conditions: Canton de Châteaubriant: M. Ledevin, au Gué-Dupont, en Soudan; Canton de Rougé: M. Daudonet, au Bois-Péan, en Rougé; Canton de Moisdon-la-Rivière: M. Bertin, au Moulin-Roussel, en Moisdon-la-Rivière.

(Suite des Palmiers dans les prochains Bulletins.)

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Tarif: 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

Accompagné de son identité sera pas insérée.

OFFRES

56. — A vendre, 1/2 muids, tonneaux-barriques, petites fûtaillies, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jaquin, 36, quai Malakoff, Nantes.
175. — Les personnes qui auraient des vignes à planter, ou à replanter, peuvent venir à La Planche (Loire-Inférieure); elles y verront des vignes des meilleurs cépages en vin blanc et vin rouge et pourront ainsi être fixés sur les plants de vigne qu'elles désirent. S'adresser à M. Brethé, à La Planche (Loire-Inférieure).
177. — A vendre, barriques, demi-barriques, demi-muids, en très bon état. S'adresser au Syndicat.
178. — A louer pour le 1er novembre 1931, environ 18 hectares, terres, au centre même de la Baulle. S'adresser, pour renseignements, à M. Landois, Talmont (Vendée).

179. — A vendre, 2 demi-muids contenant ensemble 23 hectos, fûts en chêne et en bon état. S'adresser à M. Clénet, Saint-Lumine-de-Clisson (Loire-Inf.).

DEMANDES

96. — On demande jeune ménage pour mise en état d'une ferme en culture maraîchère près de Nantes. Bonnes références. S'adresser à M. Francis Bahaud, 129, route de Paris, à Nantes.
98. — On demande ménage jardinier toutes mains, femme petite basse-cour, lessive et jardin. S'adresser au Syndicat.
99. — On demande ménage retraité pour gardien de propriété. S'adresser à Mme J. Ballain, Kerlué, Mesquer (L.-I.).
100. — On demande ménage jardinier très au courant de la culture des fleurs et des légumes, bons gages, participation à la vente, femme occupée aux marchés. S'adresser au Syndicat.
101. — On demande, pour le 15 octobre, un ménage, le mari toute culture, la femme un peu culture, travaux de laiterie et beurre.
102. — On demande un ménage pour culture maraîchère, de préférence l'homme avec permis de conduire; bons appointements, avec une maison de deux pièces, électricité. Intuit de se présenter sans référence.

Foires et Marchés de la Semaine

- Dimanche 20: Maumusson, Temple de Bretagne.
- Lundi 21: Nozay, Pontchâteau, Varades.
- Mardi 22: Arthon-en-Retz, Plessé, Vallet, Varades, Montoir de Bretagne, Paulx.
- Mercredi 23: Abbaretz, Châteaubriant, Cordemais, Savenay.
- Jeu 24: Plessé, Sévigné, Saint-Jean-de-Boiseau, La Chapelle-Heulin, Ancenis.
- Vendredi 25: Héric, Saint-André-des-Eaux, Vuc, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.
- Samedi 26: Montoir, Les Guiray.

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum.

RIZ ET ISSUES

- Riz Saigon n° 1, par 100 kilos 115 »
Issues de riz 90 »
Remouillage de fèves 78 »
Mais pour volailles 90 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay

LE TITAN

- Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

- Arachide et Coprah (au cours) 90 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

- Granulé condensé 116 »
Grande Pondeuse 121 »
Farine de viande 176 »
Farine d'os alimentaire 88 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

- Boulettes « OVOX » pour pondeuses 130 »
Provende « LAPOX » pour lapins 120 »
Farine de Poisson supérieure 210 »
Viande extra 185 »
Coquilles huîtres 60 »
Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

- Son mélassé Say, 50 % 103 »
Paille mélassée Say, 50 % 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Arès.

Provendeine

- Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

- ALIMENTATION GENERALE
Provende « Sucraff » N° 1... 75 »
« Sucraff » N° 2... 72 »
ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse... 95 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédané, avoine tourteaux) 103 »

ALIMENTATION DES PORCS

- Optima: p° engraissement des porcs 109 »
pour porcelets et truies... 160 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

- Optima: p° engraissement... 112 »
Optima: Lait... 120 »
p° engraissement d. bœufs... 120 »
v° vœux (le sac de 5 k.)... 15 50

COOPERATIVE

Huiles de Table

- Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50 le litre franc, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Huile comestible

- Etablissements H. de la Tuillaye
HUILE D'OLIVE
Par estagnon de 5 litres... 59 »
(logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres... 113 »
(logés franco gare).

HUILE « LA DELICATE »

- Pour Nantes:
5 50 le litre nu par estagnon de 5 et 10 litres.
5 50 le litre nu, par bidon de 28 litres. Emballages à rendre complets.
Pour hors Nantes:
Par estagnon de 5 litres... 42 »
(logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres... 78 »
(logés franco gare).
Par bidon de 28 litres. 5 50 le litre. (Nu, départ gare Nantes; fût à rendre franco).

Savons

- Savon, marque G.A.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur... 290 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon blanc extra, 72 %, Savon Croix d'Or... 300 »
Les 100 k. départ Nantes.

NOS MERCUR